



SERVICES PERISCOLAIRES 2023/2024 - ECOLE DES QUATRE RIVES

MAIRIE : Place de la République Tel : 05 65 42 50 77

email : accueil@lemonastere.fr site : www.lemonastere.fr

TEMPS SCOLAIRES

Matin	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 11h45
Après-midi	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	13h45 - 16h30

TEMPS PERISCOLAIRES

CLAÉ

Un Centre de loisirs associé à l'école encadré par la directrice AGAS, des animateurs AGAS et le personnel communal est proposé à tous les élèves.

	MATIN	MIDI	SOIR
HORAIRES	7h30 à 8h20	11h45 à 13h35	16h30 à 18h45
TARIF <i>Déterminé selon le quotient familial :</i> Tarif A < à 420 € 420 € < Tarif B < 520 € Tarif C > 520 €	Tarif A : 0,70 € Tarif B : 1,00 € Tarif C : 1,30 €	Non payant	Tarif A : 1,00 € Tarif B : 1,50 € Tarif C : 1,80 €
PAIEMENT	Ou forfait pour la période entre deux vacances : Tarif A : 15,00 € ; Tarif B : 20,00 € ; Tarif C : 25,00 € (15 € à partir du 2ème enfant) Les tarifs sont forfaitaires et ne prennent pas en compte la durée de présence. Facturation des présences effectives sur la période entre 2 vacances par la mairie ou paiement forfaitaire avant le début de la période de vacances à vacances.		

CANTINE

RESERVATION	OBLIGATOIRE : Pas de repas servi en l'absence de réservation auprès de la mairie. ~ impérativement avant le Judi 9h00 pour la semaine suivante ~ pour la période entre deux vacances scolaires avant le dernier Judi 9h00 de la période précédente
PAIEMENT	Achat obligatoire des repas en mairie avant la réservation ; Tarif A : 2,80 € ; Tarif B : 3,30 € ; Tarif C : 3,80 € (tarif déterminé selon le quotient familial) Repas fourni par les parents en cas de PAI : participation de 1,00 €
ABSENCE	Règle générale : tout repas réservé est dû et non annulable Exceptionnellement, pour <u>raison valable et justifiée</u> (maladie, accident, deuil), la réservation peut être modifiée avant 9h le jour précédent auprès de la mairie 05 65 42 50 77

ETUDE SURVEILLEE

ORGANISATION	Les lundi et jeudi d'école, de 16h45 à 17h30 , une étude surveillée par un enseignant a lieu en salle de classe pour les élèves d'élémentaire qui le souhaitent.
PAIEMENT	Lors de l'inscription, le forfait de 7 € (pour 1 et/ou 2 participations par semaine) et par période entre deux vacances scolaires est payé par anticipation avant le dernier jeudi précédent les vacances.